

## CNAS

## Les derniers symptômes d'une faillite

**La dérive est bien perceptible à travers les chiffres de l'ONS : il y a plus de trois millions de retraités que la CNR doit prendre en charge en cette année 2017.**

Pour ce faire, il lui faut une disponibilité financière de 1 200 milliards de dinars. Faudrait-il encore que la Cnas recouvre les 400 milliards de dinars de cotisations impayées pour faire face aux dépenses — financement des charges diverses de gestion, salaires des personnels Cnas, remboursement des médicaments, des accidents du travail, des arrêts de travail, des cures thermales, des maladies chroniques, des prises en charge pour les cardiopathies, etc.

La Cnas ne devrait pas hésiter à traduire en justice tout employeur coupable de fraude. Environ 4 millions de travailleurs qui relèvent du secteur privé ne sont pas déclarés. Ils représentent la bagatelle de 200 milliards de dinars qui pourraient renflouer la trésorerie de la Cnas et lui éviter l'asphyxie. La question de sa survie se pose avec acuité, minée qu'elle est de toutes parts par un système de soins coûteux, inapproprié et générateur de lourdes dépenses pour la Sécurité sociale. A ce train, l'équilibre financier de la

Cnas sera mis à rude épreuve. Pour l'année 2016, environ 230 milliards de dinars ont été déboursés pour les médicaments. Ces derniers viennent en tête des dépenses, soit plus de 92 millions d'ordonnances, ajouter à cela le forfait hospitalier qui se chiffre à plusieurs milliards de dinars chaque année, alors que les malades hospitalisés ne bénéficient pas d'une offre de soins de qualité. Ils sont même contraints d'acheter leurs médicaments pour se faire hospitaliser.

Le constat est clair : le forfait hospitalier est détourné par les structures de soins, hôpitaux et CHU au profit du personnel (salaires, primes, formation, logement, voitures de service). Pour mettre un terme à cette gabegie, il faut revoir le système de soins de fond en comble, en privilégiant comme levier d'action la fongibilité entre forfait hospitalier et soins prodigués au patient.

C'est en pratiquant une médecine de qualité que les 34 millions d'assurés sociaux seront sauvés du naufrage. La priorité est de

trouver le bon mode opératoire, une bonne gestion des soins est l'objectif de la santé publique. Il est préférable que la Cnas rembourse des médicaments de qualité que de payer d'autres, inefficaces, qui inondent le marché algérien, en adoptant des stratégies thérapeutiques qui s'appuient sur les meilleures connaissances. Le méthodes connues pour améliorer l'offre de soins médicaux doivent être fermement consolidées : pratiques ambulatoires, meilleure connaissance des recommandations nationales et internationales de bonnes pratiques, optimisation des plateaux techniques des hôpitaux, sans oublier l'impact des négociations conventionnelles avec les professionnels et de celui de la relation des prix médicaments-dispositifs médicaux. La piètre qualité des soins engendre des surcoûts majeurs préjudiciables aussi bien pour les malades assurés car mal soignés, que pour la trésorerie de la Cnas.

A titre d'exemple, un défaut d'examen clinique peut conduire à des examens complémentaires inutiles ; une insuffisante compétence chirurgicale à une nouvelle hospitalisation, une erreur de pres-

cription pharmaceutique à une iatrogénèse dangereuse et coûteuse, etc.

99% des malades assurés sociaux et leurs ayants droit, qui fréquentent les structures de soins, y compris CHU, constatent un laisser-aller grave des personnels hospitaliers, et se plaignent des lacunes du système de soins de santé et de prise en charge réelle des malades, et ce, en rapport au forfait hospitalier perçu par le ministère de la Santé.

L'Etat ne doit pas concevoir l'hôpital comme une entreprise. Celui-ci appartient aux malades et ne doit pas faire des bénéfices sur le dos de la Cnas, cette institution étant un bien précieux des travailleurs et de la nation tout entière. Dans le cadre de la modernisation de la Cnas, des moyens financiers ont été mis à sa disposition, soit des milliards de dinars, pour l'acquisition de micro-ordinateurs. Il va sans dire qu'avec l'introduction de cet outil de gestion, la Cnas a pour mission d'améliorer la communication avec ses adhérents en temps réel (services de prestations, contrôle médical, recouvrement, statistiques, contrôle financier, etc.) et surtout réduire les

effectifs et gagner en efficacité des traitements des dossiers. L'activité de la Cnas ne génère pas de plus-value, fruit d'une transaction commerciale ou autre. Elle vit des cotisations des travailleurs. A ce titre, il est inconcevable que la Cnas recrute à tour de bras, alors qu'elle devrait redéployer son personnel pour de nouvelles activités.

La Cnas de M'sila, un exemple parmi tant d'autres, qui gère tout au plus 220 000 assurés sociaux, pris en charge par plus de 1 000 agents, cadres, etc., allant de la femme de ménage au directeur d'agence, connaîtra tôt ou tard des difficultés de trésorerie. La question qu'il y a lieu de poser est : combien coûtent le traitement d'une ordonnance, un arrêt de travail, ou autre dossier, par assuré, par jour, par semaine, par mois et par année, calculés par rapport à la masse salariale perçue et les charges y afférentes de gestion ? Des mesures drastiques d'économie, de réforme et de gouvernance de la Cnas doivent être prises car le principe fondateur de cette dernière réside essentiellement dans la solidarité des travailleurs cotisants.

Layachi Salah Eddine

Communiqué  
du SNJ

Notre confrère Djamel Allilet, journaliste au quotidien *El Watan*, a été interpellé et arrêté dans la soirée du dimanche 28 mai 2017 à Nador, dans le Rif au Maroc, alors qu'il accomplissait son travail, consistant en la couverture des manifestations qui secouent la région depuis quelques jours.

Notre confrère ne faisait qu'accomplir son devoir de journaliste, comme stipulé d'ailleurs dans l'ordre de mission que lui avait délivré le quotidien *El Watan* et comme c'est l'usage dans le métier et dans tous les pays du monde.

Le Syndicat national des journalistes tient, de prime à bord, à dénoncer avec force l'attitude des autorités marocaines pour cette arrestation brutale et abusive, et que rien ne saurait justifier.

Le Syndicat exige la libération immédiate de notre confrère Djamel Allilet et met en garde conte toute atteinte, physique ou morale de l'envoyé spécial d'*El Watan*.

En même temps, le Syndicat note, avec regret, l'attitude peu confraternelle de certains médias marocains qui mènent une campagne de propagande hystérique, appartenant à un autre temps et à un autre métier, juste pour diaboliser un journaliste dont le seul tort est d'être de nationalité algérienne !

Que ces porte-voix du Makhzen sachent qu'être journaliste n'est pas forcément synonyme de barbouzerie. En Algérie, du moins !

Par ailleurs, le Syndicat, qui suit de très près cette affaire, n'a pas manqué de saisir les autorités gouvernementales algériennes pour prendre toutes les mesures nécessaires pour la libération immédiate de notre confrère et dans les meilleures conditions.

Enfin, le Syndicat interpelle toutes les organisations internationales, notamment la Fédération internationale des journalistes, en vue de dénoncer cet acte abject du gouvernement marocain.

**P/ le Syndicat national des journalistes, le Secrétaire général, Kamel Amarni**

## LE MPA DÉFEND «SON» MINISTRE LIMOGÉ :

## «Benagoun n'est ni corrompu ni délinquant»

**Le Mouvement populaire algérien (MPA) s'est exprimé hier en fin d'après-midi sur l'affaire Messaoud Benagoun, le nouveau ministre du Tourisme et de l'Artisanat démis de ses fonctions samedi. Le parti prend la défense de son candidat dont le casier judiciaire, affirme-t-il, est vierge, et dénonce une «machination diabolique».**

**Salima Akkouche - Alger (Le Soir)** - Non, Messaoud Benagoun, l'ex-ministre du Tourisme et de l'Artisanat d'à peine deux jours, «n'est ni corrompu ni délinquant», c'est ce qu'affirme le MPA. Le parti était en réunion hier toute la journée et son communiqué officiel, en réaction au limogeage de Messaoud Benagoun, n'a été rendu public qu'aux environs de 15h30. Ainsi, dans son communiqué, le MPA a rappelé que son candidat était secrétaire général du Mouvement national des étudiants algériens. Un syndicat, dit-il, agréé après une enquête

du ministère de l'Intérieur et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Selon le MPA, Benagoun «s'est présenté aux élections législatives dans la wilaya de Batna le 4 mai dernier et à ce titre, il a satisfait à toutes les obligations légales et a notamment présenté un casier judiciaire vierge». Le parti de Amara Benyounès a expliqué que le parti a présenté, depuis plusieurs jours, le nom de Benagoun et ceux d'autres militants du MPA accompagnés de leur CV et le choix du Premier ministre s'est porté sur

Monsieur Messaoud Benagoun «dont le casier judiciaire et le diplôme seront rendus publics». Le communiqué souligne que «dans tous les cas de figure, la responsabilité de l'enquête ne peut pas incomber à notre parti». «Quant aux pseudo-démissions des cadres du ministère du Tourisme, nous rappelons que les passations ont eu lieu au ministère de l'Aménagement du territoire, le vendredi 26 mai, et que Monsieur Benagoun a été démis de ses fonctions dimanche 28 mai dans la matinée, donc les fonctionnaires étaient en repos hebdomadaire, et il ne devait rejoindre son bureau au ministère du Tourisme que le mardi 30 mai, de ce fait, il n'avait encore rencontré aucun fonctionnaire du ministère à l'exception de quelques cadres présents lors des passations de consignes»,

souligne encore le communiqué du parti. Et d'ajouter que le MPA a attendu 24 heures avant de réagir «pour essayer de comprendre les tenants et les aboutissements de ce lynchage médiatique». «Qui sont les commanditaires de cette machination diabolique qui a jeté en pâture l'honneur d'un jeune militant dont le seul crime est de vouloir servir son pays ? Qui sont ces commanditaires qui cherchent à tromper l'opinion publique par des contrevérités infamantes ? Qui sont ces commanditaires qui au nom de la lutte contre la corruption cherchent à salir un parti politique ? Monsieur Benagoun n'est ni délinquant ni corrompu. Si vous cherchez des corrompus, et vous le savez, ils ne sont pas chez nous», s'interroge le parti qui dit suivre avec sérénité l'évolution de cette affaire.

S. A.

## IL COUVRAIT LES MANIFESTATIONS QUI SECOUENT LA RÉGION DU RIF

Un journaliste d'*El Watan* interpellé  
par la police au Maroc puis expulsé

**Djamel Allilet, reporter au quotidien francophone El Watan, a été interpellé par la police marocaine au nord de ce pays. Il a été expulsé après près de 24 heures de détention dans un commissariat de police.**

**Lyas Hallas - Alger (Le Soir)** - Djamel Allilet, reporter au quotidien francophone *El Watan*, a été interpellé dans la nuit de dimanche à lundi par la police au Maroc où il couvrait, depuis quelques jours, les manifestations qui secouent la région du Rif, au nord de ce pays. C'est le journal *El Watan* qui a annoncé la nouvelle dans un commu-

niqué diffusé hier, citant des sources marocaines. La direction du journal y a exprimé surtout son inquiétude quant au sort du journaliste. Elle s'est dite «très étonnée et très préoccupée par cette interpellation et demande la libération de notre journaliste».

La réaction des autorités marocaines est venue en fin d'après-midi par le biais d'un communiqué de la province de Nador relayé par l'agence officielle MAP, annonçant l'expulsion du journaliste.

En effet, Djamel Allilet a séjourné dans un commissariat de la ville de Nador après son arrestation. «Un ressortissant de nationalité algérienne a été expulsé lundi du territoire marocain en application des dispositions de la loi n° 02-03 relative à l'entrée et au séjour

des étrangers au Royaume du Maroc, indique un communiqué de la province de Nador. Cette décision a été prise après que la personne en question a effectué une couverture médiatique sans autorisation préalable des autorités concernées, précise la même source», peut-on lire dans la dépêche de la MAP.

Les autorités marocaines ont ainsi réagi à la mobilisation qui a suivi l'arrestation du journaliste, marquée par une multitude d'appels d'ONG de défense de la liberté de la presse à l'image de Reporters sans frontières (RSF) qui a exigé sa «libération immédiate» via son bureau chargé de la région Afrique du Nord.

L. H.